

[Français]

M. Charles Lapointe (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le président, je crois qu'une bonne partie de la réponse est contenue dans le communiqué qu'émettait le ministre vendredi à ce sujet, et je dois dire que cette décision d'échelonner les augmentations des taux de la Voie maritime est une décision heureuse, je pense, et qui a été prise grâce aux instances faites par le député de Welland, par l'honorable député qui vient de poser la question et par plusieurs autres députés. Quant à l'exploitation 12 mois par année de la Voie maritime, je crois que nous avons discuté assez pleinement de cette question dernièrement au comité des transports et des communications, alors que comparaisait le président de la Voie maritime.

* * *

[Traduction]

L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

LA LIMITATION DE LA CROISSANCE DES SERVICES—LE RECOURS AUX AGENCES PRIVÉES D'EMPLOI

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Monsieur l'Orateur, vu l'absence du président du Conseil du Trésor, j'aimerais poser une question au premier ministre concernant l'état des travaux de la Commission Lambert. La Commission affirme que la croissance du gouvernement a dépassé la limite et qu'il ne sera pas possible de maintenir le taux de croissance des services gouvernementaux. Puisque la Commission de lutte contre l'inflation recommandait pour la Fonction publique un taux de croissance de 1 p. 100, pourquoi a-t-il fallu que le gouvernement s'adresse à des organismes privés pour remplir des postes dans la Fonction publique et pourquoi utilise-t-on ce moyen pour contourner les directives de la Commission de lutte contre l'inflation?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je dois dire au député que depuis deux ans, le taux d'accroissement de la Fonction publique a été inférieur à 1 p. 100. Le recours à des conseils de l'extérieur se pratique depuis très longtemps au Canada. Maintenant comme avant, il a pour but de faire bénéficier l'État de certaines compétences dont il ne dispose pas dans ses services.

M. Clarke: J'ai une question supplémentaire à poser. Le premier ministre veut-il dire que le recrutement d'agents contractuels ne s'ajoute pas au remplacement du personnel nécessaire à temps complet?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je ne dis pas cela. Ce que je dis, c'est que le recrutement d'agents contractuels ne grossit pas les effectifs titularisés, qui sont là pour longtemps. Les contractuels sont recrutés pour un temps limité, afin d'accomplir une tâche spécifiée. C'est plus économique que d'incorporer quelqu'un à la Fonction publique avec la garantie de permanence, le droit à la pension et le statut que cela représente. Les contractuels n'ont pas tout cela. Le gouvernement recourt justement à eux pour ne pas s'attacher à long terme des personnes qui ne seront peut-être nécessaires que pour effectuer une tâche à court terme.

Questions orales

LA DÉFENSE NATIONALE

LE PROJET DE SUPPRESSION DU COMMANDEMENT DE LA DÉFENSE AÉRIENNE (NORAD) ATTRIBUÉ AUX ÉTATS-UNIS

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre? Un bulletin de nouvelles annonçait en fin de semaine que le premier ministre va visiter le quartier général du NORAD la semaine prochaine. Il a demandé, paraît-il, à connaître les modalités du projet formé par l'armée de l'air américaine de supprimer le commandement de la défense aérienne, projet auquel un général canadien attaché au NORAD a reproché d'être «hypocrite, tortueux et plein de demi-vérités».

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne connais pas de pareil projet, et je ne pense pas qu'il en ait encore été présenté. Je sais que les États-Unis nous ont fait savoir à la réunion de la CPCAD qu'ils vont étudier ce problème, mais on ne nous a encore rien proposé.

LA RÉUNION DU NORAD—L'ÉTUDE POSSIBLE DU PROJET AMÉRICAIN DE REMPLACEMENT DES CHASSEURS

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser. Comme le Canada va avoir à choisir d'ici quelques mois un nouvel avion de chasse représentant une dépense de 2.3 milliards de dollars, est-ce que le premier ministre va profiter de l'occasion pour demander aux états-majors américains ce qu'ils entendent faire pour le remplacement de leurs chasseurs affectés au Norad? Veut-il également nous dire si à cette importante réunion il va être accompagné du ministre de la Défense, et dans la négative pour quelle raison?

Une voix: Qui va porter les skis?

Une voix: Barney ne fait pas de ski.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, pendant ma présence au Norad je m'en remettrai au ministre de la Défense nationale pour la défense du pays pendant ces quelques jours. Il a déjà visité le Norad et il a participé à plusieurs réunions du Norad et de l'OTAN. Il a très bien préparé le terrain, et j'en profiterai.

* * *

L'INDUSTRIE

DEMANDE DE MESURES PRÉVENTIVES CONTRE LES LICENCIEMENTS

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Comme les chiffres de novembre indiquant les mises à pied de 50 personnes ou plus dans diverses entreprises canadiennes sont maintenant connus et qu'ils révèlent que la tendance des mises à pied dans l'industrie manufacturière se poursuit et que 2,752 personnes ont encore été renvoyées en novembre, le ministre nous dirait-il s'il a eu l'occasion d'étudier cette dernière liste et, le cas échéant, a-t-il des commentaires à faire au sujet des façons d'arrêter cette affreuse tendance dans notre industrie manufacturière?